

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du postulat PO25.03PO de Mme Cécile PLAGELLAT**

**Intitulé**

**« Encourager le raccordement des Yverdonnois et Yverdonnoises  
à Y-CAD »**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission a siégé le 7 juillet 2025.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Anne-Louise GILLIÈRON, Marceline MILLIOUD, Cécile PLAGELLAT, Roland VILLARD, Philippe PAVID, David RYCHNER et de la soussignée, désigné présidente.

La délégation municipale était composée de Messieurs Benoist GUILLARD, Municipal, Pierre-Alain KREUTSCHY, Responsable département commercial et développement, Fabien POUMADÈRE, Chef de projet planification énergétique. Jean-Michel GERMANIER, Chef du Service des énergies s'est excusé.

Nous les remercions pour la qualité de leur présentation et de leur travail, ainsi que leurs réponses complètes aux questions de la commission.

## **1. Préambule**

Le Postulat part du constat que la Ville d'Yverdon-les-Bains s'est engagée dans la transition énergétique en favorisant des solutions durables et respectueuses de l'environnement. Il convient que le chauffage à distance (CAD) peut répondre à une partie de cette problématique, comme alternative efficace aux énergies fossiles, luttant contre le réchauffement climatique.

Le réseau de CAD se développe progressivement, conformément à la stratégie d'Y-CAD SA. Un crédit de CHF 5'500'000.- a par ailleurs récemment été validé par le Conseil communal afin d'augmenter le capital de la société, marquant ainsi son soutien à cette infrastructure d'avenir.

Actuellement, le taux de raccordement des bâtiments yverdonnois à Y-CAD n'a pas encore atteint sa pleine capacité. Sur démarche volontaire de la part des propriétaires et des gérances, le raccordement pourrait être freiné par plusieurs facteurs : méconnaissance des avantages du chauffage à distance, coût initial du raccordement ou encore manque d'incitations claires pour les propriétaires et entreprises.

Puisque l'augmentation du nombre de raccordements renforcerait l'efficacité et la rentabilité du réseau tout en réduisant l'empreinte carbone de la Ville, la Municipalité a été invitée à mettre en place, en collaboration avec Y-CAD SA, différentes mesures incitatives.

## 2. Contexte

La stratégie énergétique communale s'inscrit dans un cadre de référence multi-échelles, incluant les objectifs fédéraux et cantonaux de réduction de la consommation d'énergie finale et des émissions de CO2 :

- **Cadre Fédéral (Stratégie Énergie 2050):** Vise une réduction de la consommation finale par habitant de 54% d'ici à 2050, avec un objectif de réduction de la consommation électrique de 13% d'ici 2035 et 25% d'ici 2050.
- **Cadre Cantonal (Conception Cantonale de l'Énergie):** Plus ambitieux, il prévoit une réduction de la consommation énergétique finale de 57% et une augmentation de la production d'énergie renouvelable (35% en 2035 et 50% en 2050). L'objectif est de réduire les émissions de CO2 de 50 à 60% d'ici 2035 et de 75 à 80% d'ici 2050, par rapport à 1990.
- **Vision Communale (Yverdon-les-Bains):** Le plan climat communal vise à réduire les émissions directes de 60% et atteindre zéro émission nette d'ici 2050, par rapport à 2019, donnant lieu à la création du plan directeur des énergies. Ce dernier est aujourd'hui intégré au plan directeur communal.

Le déploiement du réseau de Chauffage à Distance par Y-CAD SA est une pierre angulaire de cette stratégie. Ce déploiement se fait par étapes, en développant premièrement des îlots autonomes (ex: CAD Lotus, CAD Sental, CAD STEP) qui seront ensuite interconnectés pour former une boucle fermée, permettant une optimisation des ressources à l'échelle de la Ville. Les travaux avancent conformément à cette vision, renforcés par l'augmentation du capital Y-CAD SA.

Le mix énergétique prévu pour alimenter les réseaux combine des énergies renouvelables (bois-déchets, plaquettes), mais aussi des chaudières à gaz. Des efforts sont également mis en place dans la recherche de géothermie. Cette nouvelle source pourrait permettre d'augmenter la part d'énergie renouvelable et libérer d'autres ressources comme les plaquettes de bois.

## 3. Mesures d'Encouragement au Raccordement à Y-CAD SA

Des mesures d'incitation au raccordement à Y-CAD visant à encourager la transition énergétique ont déjà été développées par SEY et Y-CAD SA, et rejoignent les propositions du postulat :

- **Sensibilisation et accompagnement :**

Une démarche proactive est menée auprès des propriétaires et des gérances yverdonnois·e·s dont les bâtiments seraient éligibles au raccordement. Les deux entités (SEY et Y-CAD) en ont identifié et rencontré des centaines dans les secteurs de déploiement du CAD et ont pu proposer à la fois des bilans énergétiques (certificat vaudois) et des conseils personnalisés pour la réduction de la consommation (isolation, rénovation du chauffage...). Des outils de monitoring (portail web pour visualiser la consommation d'énergie) ont également été développés et des « ambassadeurs » conseillent les particuliers au cas par cas.

En parallèle, les gérances échangent leurs données avec Y-CAD depuis 2021 afin d'identifier les mesures coûts-bénéfice les plus efficaces et de proposer des plans d'actions personnalisés par une équipe pluridisciplinaire (énergie solaire, pompe à chaleur, ...). Cette mesure vise au-delà de la simple vente, considérant qu'un accompagnement de qualité permettra à la fois de rassurer mais aussi de fidéliser les

client·e·s potentiel·le·s, tout en offrant des alternatives renouvelables aux bâtiments non éligibles pour le raccordement au CAD.

À l'heure actuelle, ce sont 17 propriétaires et gérances qui ont pu entamer des discussions d'un potentiel raccordement, pour un total de 500 bâtiments analysés et plus de 2'500 opportunités d'actions identifiées. Une priorité a été donnée aux multipropriétaires, afin de toucher le maximum de bâtiments le plus rapidement possible, mais tous et toutes les propriétaires concerné·e·s seront, à terme, contacté·e·s. De ces efforts, ce ne sont pas moins de 11 propriétaires et gérances qui ont reçu des propositions, amenant à plus de 1'000 passages à l'action.

- **Soutiens Financiers sous forme de Subventions (Fonds des Énergies)**

Consciente que le renouvellement/changement des installations peut constituer un frein au raccordement, un fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (FEEEEER) a été mis en place, alimenté par une taxe de 40 centimes par kilowatt sur l'énergie consommée.

Ce fonds, validé par la commission consultative des énergies (CCE), finance le bouquet de subventions équiwatt Yverdon-les-Bains, mais également des projets locaux. Ces financements visent à favoriser les mesures d'efficiences énergétiques (pompes à chaleur, CAD, éco-gestes, ...). En ce sens, toutes les informations concernant le bouquet de subventions sont disponibles en tout temps sur le site du SEY.

Ce bouquet de subventions communales complète la subvention cantonale (qui varie de CHF 5'000.- à 20'000.- pour les petites puissances) en ajoutant 50% de celle-ci, avec des plafonds ajustés au prix moyen des pompes à chaleur ou du CAD.

Le budget du fonds a considérablement augmenté, passant de CHF 250'000.- / an avant 2022 à plus de CHF 700'000.- en 2024. Pour 2025, ce n'est pas moins de CHF 665'000.- estimés, avec environ CHF 100'000.- réservés au CAD. Pour autant, l'augmentation importante de ces montants jusqu'à 2025 est liée au succès du photovoltaïque (surtout depuis le risque de pénurie énergétique en 2021), et devrait alors progressivement baisser (effet d'opportunité, le photovoltaïque aujourd'hui serait plus abordable, ne nécessitant plus de subvention pour leur installation).

- **Démarche Administrative Simplifiée**

Afin de minimiser les découragements des propriétaires/gérances face aux démarches administratives, Y-CAD SA gère l'ensemble du dossier de demandes de subventions (cantonales et communales) pour le compte des propriétaires, simplifiant ainsi le processus pour le client.

- **Déploiement et Raccordement Progressif**

Le déploiement est planifié par secteur et tronçon, en fonction de critères de priorisation et d'optimisation. Un sondage réalisé il y a 2-3 ans auprès de 230 propriétaires (160 réponses pour 200 bâtiments) a montré un intérêt marqué (88% à 95%) pour le raccordement au CAD, sous réserve de répondre à leurs attentes. 80% des répondants souhaitent le développement du CAD dans tous les cas.

Les projections actuelles montrent que 33% du volume total d'énergie maximale commercialisable d'ici 2030-2031 est déjà sous contrat à mi-2025, et les installations de service sont conformes aux prévisions.

La planification financière permet alors d'anticiper les objectifs et les mesures compensatoires.

#### **4. Mesures Complémentaires**

Lorsque les bâtiments ne sont pas éligibles au raccordement, le plan directeur des énergies (intégré au Plan Directeur Communal) a identifié des solutions individuelles alternatives pour les propriétaires et les gérances.

- **Alternatives au CAD:**

Pour les bâtiments en dehors des périmètres CAD, ou ceux de moins de 30 kW, le rendement énergétique par rapport aux coûts n'est pas intéressant. Des solutions comme les pompes à chaleur air-eau ou les sondes géothermiques sont proposées et Y-CAD SA gère l'installation et les subventions.

Le chauffage individuel au bois n'est pas encouragé à Yverdon-les-Bains en raison d'une pollution atmosphérique déjà trop importante. Des cartes définissent les zones où certaines solutions sont possibles ou interdites.

- **Développement des Prestations Y-CAD SA :**

Pour les puissances inférieures à 70 kW, Y-CAD proposera des solutions de pompes à chaleur, réalisées avec des partenaires locaux et incluant la gestion des subventions.

Pour les puissances plus importantes, une logique de "contracting" sera mise en place, où Y-CAD gèrera l'ensemble de la prestation de chaleur, comme si le bâtiment était raccordé au CAD.

Ces développements, notamment l'inauguration de la centrale à Y-Parc en 2024, ouvrent d'énormes perspectives de croissance en collaboration avec l'économie locale.

#### **5. Délibération de la Commission**

Lors de la discussion, les points suivants ont été soulevés et discutés par la commission :

##### Stratégie et développement

La stratégie de ciblage des grands immeubles pour le raccordement au CAD ainsi que la méthode de déploiement par îlots puis par interconnexion se justifie et a été reconnue efficace par les membres de la commission. Le programme de raccordement progressif est en bonne voie et respecte la planification.

##### Incitations, subventions et aides

Les subventions et la simplification des démarches administratives par Y-CAD SA sont également saluées. Le fonds des énergies, alimenté par une taxe sur le kilowatt, bénéficie à tous les acteurs (ménages, entreprises, services publics) et est réévalué annuellement pour assurer une allocation efficace.

Par ailleurs, la décision de mettre fin aux subventions pour les panneaux solaires a été rendue par la commission consultative des énergies afin de garantir le meilleur retour sur investissement des fonds. Cette décision s'explique par l'observation d'un "effet d'aubaine" : la baisse des coûts et la concurrence ont fait que de nombreux propriétaires auraient installé des panneaux même sans subvention. Les fonds disponibles ont donc été réorientés pour encourager d'autres actions qui n'auraient pas vu le jour sans ce coup de pouce financier, assurant ainsi une utilisation plus stratégique des ressources.

En outre, la commission a estimé que les mesures d'incitations (sensibilisation, monitoring, accompagnement, aide à l'installation, démarches administratives, subventions, mesures alternatives et développement prestations Y-CAD) étaient suffisantes et bien menées par Y-CAD SA et la Municipalité.

### Financement

Le business plan a été ajusté aux réalités du terrain (taux de marché à 75% au lieu de 100%, volumes d'énergie vendue et taux de rénovation des bâtiments revus à la baisse), et intègre les frais de renouvellement des infrastructures sur le long terme. Un effet vertueux pourrait permettre un prix progressivement dégressif avec l'augmentation du nombre de clients.

### Contrôle des coûts

La discussion a soulevé la question du client captif face au monopole d'Y-CAD, pouvant potentiellement entraîner une hausse des coûts pour le consommateur final, notamment les locataires. Il a été précisé que le surveillant des prix n'avait pas de pouvoir direct sur les tarifs fixés par les collectivités publiques pour l'énergie renouvelable, car cela implique de nouveaux investissements dans les infrastructures.

Il a alors été précisé qu'en tant que locataire, le choix du système de chauffage (et plus globalement eau et électricité) était déjà hors de contrôle. Une situation qui pourrait être qualifiée de « captivité privée » par rapport aux décisions du propriétaire. Ainsi, l'avantage d'un raccordement au CAD est de passer de cette situation à un système sous gouvernance publique.

La Ville, en tant qu'actionnaire majoritaire d'Y-CAD SA, garantit un contrôle politique sur la stratégie et les tarifs, qui ne sont pas soumis à la seule logique de profit. En d'autres termes, la majorité du capital d'Y-CAD SA étant détenue par la Ville, un contrôle politique sur les investissements massifs est favorisé.

Les investissements massifs dans les infrastructures renouvelables sont certes nécessaires pour la transition énergétique, mais l'approche de la collectivité privilégie la stabilité des prix et l'équité sur le long terme, en considérant l'énergie comme un bien commun.

De plus, à mesure que le nombre de clients augmente, les tarifs pourraient même devenir plus compétitifs grâce aux économies d'échelle, créant ainsi un cercle vertueux pour l'ensemble des yverdonnois·e·s.

À l'issus de ces éclaircissements, la question du contrôle des coûts pour le consommateur final (locataires notamment) reste un point de vigilance pour la commission, bien qu'une majorité de ses membres soient rassurée par le modèle de prix du CAD visant un rendement ciblé et tourné également vers des objectifs environnementaux.

## Ressources

Un autre et dernier point de vigilance reste celui de la question de la pérennité des ressources. Les plaquettes de bois étant la première ressource actuelle, une partie de la commission s'est dit préoccupée par l'investissement de plus en plus important et son potentiel impact sur les forêts.

Pour contrer une surproduction, Y-CAD SA privilégie plusieurs sources différentes d'énergie, notamment les déchets de bois produits (rebus) qui devraient progressivement prendre le pas sur les plaquettes, notamment grâce à la collaboration avec l'entreprise JPF Ducret. La Municipalité a également assuré à la commission sa volonté de maintenir les explorations pour la géothermie, espérant que cette dernière devienne une source d'énergie à l'avenir.

Si la commission reconnaît ces solutions alternatives pour préserver les forêts tout en garantissant la pérennité de l'approvisionnement du réseau, elle restera attentive à l'avenir quant à la réalité des résultats des recherches et espère que les dérives pourront être identifiées à temps.

À l'issue des discussions, la commission a unanimement conclu que la Municipalité et Y-CAD SA mettaient déjà en œuvre une politique énergétique ambitieuse et que les actions demandées dans le postulat étaient déjà une réalité. Les chiffres montrent que les mesures d'incitation au raccordement au CAD rencontrent un assez bon succès, contrairement aux craintes soulevées par le postulat.

La postulante a également indiqué être satisfaite des réponses obtenues, convaincue par les efforts mis en place et la planification rigoureuse de la Municipalité et d'Y-CAD SA pour atteindre les objectifs de transition énergétique.

### **Conclusions :**

C'est donc à l'unanimité de ses membres que la commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre en considération l'ensemble des opérations menées et ainsi d'en refuser le renvoi pour étude à la Municipalité.

Yverdon-les-Bains, le 06.08.2025



Nadia RYTZ, présidente